

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises	539	5	544	2 782
Production vendue de biens	89 271	77 344	166 615	174 102
Production vendue de services	11 676	77	11 753	9 162
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	101 486	77 426	178 912	186 046

Production stockée			2 545	1 757
Production immobilisée			2 066	1 713
Subventions d'exploitation			73	96
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			712	2 492
Autres produits			820	1 494
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			185 129	193 599

CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			282	1 301
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			76 719	100 084
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 266	(4 743)
Autres achats et charges externes			53 997	57 911
Total charges externes			136 264	154 554

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			2 351	2 265
----------------------------	--	--	-------	-------

CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			15 958	14 596
Charges sociales			7 691	6 129
Total charges de personnel			23 649	20 724

DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 403	10 550
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			320	228
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 407	669
Total dotations d'exploitation			12 130	11 447

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			772	1 817
-------------------------------	--	--	-----	-------

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			174 164	190 808
---	--	--	----------------	----------------

RESULTAT D'EXPLOITATION			10 965	2 791
--------------------------------	--	--	---------------	--------------

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 320	196
Reprises sur provisions et transferts de charges	690	928
Différences positives de change		288
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 010	1 412
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	480	442
Intérêts et charges assimilées	4 247	2 001
Différences négatives de change	57	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	4 785	2 443
RESULTAT FINANCIER	(2 775)	(1 031)
RESULTAT COURANT	8 190	1 760
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 142	6
Produits exceptionnels sur opérations en capital		682
Reprises sur provisions et transferts de charges	639	930
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 781	1 618
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 981	1 722
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 025	1 729
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(244)	(112)
Participation des salariés aux résultats	440	
Impôts sur les bénéfices	1 663	264
TOTAL DES PRODUITS	188 920	196 629
TOTAL DES CHARGES	183 077	195 244
BENEFICE ou PERTE	5 843	1 384

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

NOVACARB

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 29 323 820 EUROS

SIEGE SOCIAL : 34, RUE GILBERT BIZE LA MADELEINE 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
442 993 283 RCS NANCY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES

Raymond SINNAH



L'Associée Unique et Président
HUMENS MidCo
Monsieur Raymond SINNAH

**CLOTURE DES COMPTES AU
31/12/2023**

**COMPTES
ANNUELS
NOVACARB**

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	411	411		
Fonds commercial	5 861		5 861	5 861
Autres immobilisations incorporelles	10	10		1
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	6 282	421	5 861	5 862
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 790	28 889	34 901	34 361
Constructions	26 433	13 312	13 120	11 489
Installations techniques, mat. et outillage industriels	165 495	117 611	47 885	44 952
Autres immobilisations corporelles	3 090	1 935	1 155	638
Immobilisations en cours	19 406		19 406	17 538
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	278 215	161 748	116 467	108 978
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 355		32 355	32 355
Créances rattachées à des participations	8 981		8 981	5 141
Autres titres immobilisés				
Prêts	19		19	19
Autres immobilisations financières	1 320		1 320	1 754
Total immobilisations financières	42 674		42 674	39 269
ACTIF IMMOBILISE	327 171	162 169	165 002	154 108
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	14 016	1 583	12 432	16 993
En cours de production de biens	4 170		4 170	1 891
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 327		3 327	3 061
Marchandises				
Total des stocks	21 513	1 583	19 930	21 945
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	135		135	55
Clients et comptes rattachés	38 401	204	38 197	39 390
Autres créances	35 369		35 369	11 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	73 905	204	73 701	51 314
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :	5 002		5 002	900
Disponibilités	23 436		23 436	20 776
Charges constatées d'avance	3 252		3 252	3 737
Total disponibilités et divers	31 691		31 691	21 676
ACTIF CIRCULANT	127 108	1 788	125 321	98 672
Frais d'émission d'emprunt à étaler				263
Ecart de conversion actif	480		480	336
TOTAL GENERAL	454 759	163 956	290 803	253 380

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	29 324	29 324	29 324
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		13 462	13 462
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		2 932	2 932
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		534	534
Report à nouveau		37 042	35 658
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		5 843	1 384
<i>Total situation nette</i>		89 137	83 294
Subventions d'investissement		46	
Provisions réglementées		41 093	39 852
CAPITAUX PROPRES		130 276	123 146
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		655	442
Provisions pour charges		9 159	8 758
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 814	9 200
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 353	3 667
Emprunts et dettes financières divers		14	18 418
<i>Total dettes financières</i>		4 367	22 085
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		118	245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 318	39 263
Dettes fiscales et sociales		11 516	9 964
<i>Total dettes d'exploitation</i>		61 952	49 472
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 609	5 448
Autres dettes		74 086	38 619
<i>Total dettes diverses</i>		80 696	44 067
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		2 993	3 534
DETTES		150 007	119 159
Ecart de conversion passif		706	1 876
TOTAL GENERAL		290 803	253 380

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

NOVACARB SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Novacarb SAS
34 rue Gilbert Bize
54410 Laneuveville

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Novacarb SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 8 avril 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Brunetaud

**CLOTURE DES COMPTES AU
31/12/2023**

**COMPTES
ANNUELS
NOVACARB**

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortisse- ment	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	411	411		
Fonds commercial	5 861		5 861	5 861
Autres immobilisations incorporelles	10	10		1
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	6 282	421	5 861	5 862
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 790	28 889	34 901	34 361
Constructions	26 433	13 312	13 120	11 489
Installations techniques, mat. et outillage industriels	165 495	117 611	47 885	44 952
Autres immobilisations corporelles	3 090	1 935	1 155	638
Immobilisations en cours	19 406		19 406	17 538
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	278 215	161 748	116 467	108 978
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	32 355		32 355	32 355
Créances rattachées à des participations	8 981		8 981	5 141
Autres titres immobilisés				
Prêts	19		19	19
Autres immobilisations financières	1 320		1 320	1 754
Total immobilisations financières	42 674		42 674	39 269
ACTIF IMMOBILISE	327 171	162 169	165 002	154 108
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	14 016	1 583	12 432	16 993
En cours de production de biens	4 170		4 170	1 891
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 327		3 327	3 061
Marchandises				
Total des stocks	21 513	1 583	19 930	21 945
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	135		135	55
Clients et comptes rattachés	38 401	204	38 197	39 390
Autres créances	35 369		35 369	11 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	73 905	204	73 701	51 314
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :	5 002		5 002	900
Disponibilités	23 436		23 436	20 776
Charges constatées d'avance	3 252		3 252	3 737
Total disponibilités et divers	31 691		31 691	21 676
ACTIF CIRCULANT	127 108	1 788	125 321	98 672
Frais d'émission d'emprunt à étaler				263
Ecart de conversion actif	480		480	336
TOTAL GENERAL	454 759	163 956	290 803	253 380

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	29 324	29 324	29 324
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		13 462	13 462
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		2 932	2 932
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		534	534
Report à nouveau		37 042	35 658
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		5 843	1 384
<i>Total situation nette</i>		89 137	83 294
Subventions d'investissement		46	
Provisions réglementées		41 093	39 852
CAPITAUX PROPRES		130 276	123 146
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		655	442
Provisions pour charges		9 159	8 758
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		9 814	9 200
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 353	3 667
Emprunts et dettes financières divers		14	18 418
<i>Total dettes financières</i>		4 367	22 085
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		118	245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 318	39 263
Dettes fiscales et sociales		11 516	9 964
<i>Total dettes d'exploitation</i>		61 952	49 472
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 609	5 448
Autres dettes		74 086	38 619
<i>Total dettes diverses</i>		80 696	44 067
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		2 993	3 534
DETTES		150 007	119 159
Écarts de conversion passif		706	1 876
TOTAL GENERAL		290 803	253 380

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises	539	5	544	2 782
Production vendue de biens	89 271	77 344	166 615	174 102
Production vendue de services	11 676	77	11 753	9 162
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	101 486	77 426	178 912	186 046

Production stockée			2 545	1 757
Production immobilisée			2 066	1 713
Subventions d'exploitation			73	96
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			712	2 492
Autres produits			820	1 494
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			185 129	193 599

CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			282	1 301
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			76 719	100 084
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 266	(4 743)
Autres achats et charges externes			53 997	57 911
Total charges externes			136 264	154 554

IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			2 351	2 265
-----------------------------------	--	--	-------	-------

CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			15 958	14 596
Charges sociales			7 691	6 129
Total charges de personnel			23 649	20 724

DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 403	10 550
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			320	228
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 407	669
Total dotations d'exploitation			12 130	11 447

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			772	1 817
--------------------------------------	--	--	-----	-------

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			174 164	190 808
---	--	--	----------------	----------------

RESULTAT D'EXPLOITATION			10 965	2 791
--------------------------------	--	--	---------------	--------------

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 320	196
Reprises sur provisions et transferts de charges	690	928
Différences positives de change		288
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 010	1 412
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	480	442
Intérêts et charges assimilées	4 247	2 001
Différences négatives de change	57	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	4 785	2 443
RESULTAT FINANCIER	(2 775)	(1 031)
RESULTAT COURANT	8 190	1 760
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 142	6
Produits exceptionnels sur opérations en capital		682
Reprises sur provisions et transferts de charges	639	930
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 781	1 618
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44	7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 981	1 722
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 025	1 729
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(244)	(112)
Participation des salariés aux résultats	440	
Impôts sur les bénéfices	1 663	264
TOTAL DES PRODUITS	188 920	196 629
TOTAL DES CHARGES	183 077	195 244
BENEFICE ou PERTE	5 843	1 384

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

ANNEXE

SOMMAIRE

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 7

1. Activité7
2. Faits marquants de l'exercice7
3. Evènements importants depuis la clôture.....7

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES 8

1. Changements de méthode d'évaluation8
2. Changement de méthode de présentation8
3. Changement de méthode comptable.....8
4. Autres immobilisations incorporelles8
5. Frais de recherche et développement.....8
6. Immobilisations corporelles9
7. Autres immobilisations financières9
8. Stocks9
9. Créances.....10
10. Provisions réglementées10
11. Provisions pour retraite et engagements assimilés11
12. Autres provisions.....11
13. Instruments financiers et opérations de couverture11
14. Ecarts de conversion12
15. Centralisation de trésorerie.....12
16. Transactions entre parties liées.....12
17. Chiffre d'affaires.....12
18. Estimations et hypothèses relatives au climat.....12

III. NOTES SUR LE BILAN 13

1. Immobilisations incorporelles et corporelles13
2. Immobilisations financières.....14

3. Stocks 14
4. Echancier des créances et des dettes 15
5. Capitaux propres 16
6. Provisions 16
7. Charges et produits constatés d'avance 18
8. Produits à recevoir, charges à payer 19

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 20

1. Chiffre d'affaires 20
2. Transactions avec les parties liées 20
3. Résultat exceptionnel 21
4. Ventilation de l'impôt 21
5. Situation fiscale latente 21
6. Intégration fiscale 21

V. AUTRES INFORMATIONS 22

1. Transactions avec les parties liées 22
2. Identité de la société consolidante 22
3. Effectif 22
4. Engagements financiers..... 23
5. Passifs environnementaux..... 23
6. Dettes garanties par des sûretés réelles..... 23
7. Rémunération des Organes de directions..... 24
8. Engagements reçus..... 24
9. Filiales et participations 24

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

La société NOVACARB exerce son activité principalement dans la fabrication et la commercialisation de carbonate et bicarbonate de sodium.

Elle commercialise également d'autres produits comme le sulfate de sodium ou le carbonate de calcium.

2. Faits marquants de l'exercice

En date du 19 décembre 2023, Financière Humens a procédé à l'acquisition du Groupe Humens auprès de ses anciens actionnaires historiques (Eurazeo, Mérieux, Ardian et Eximium). Le Groupe Humens, auquel la société appartient, poursuit donc ses activités sous l'impulsion de Financière Humens.

3. Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date de la signature du présent document qui puisse avoir un effet significatif sur les résultats qui vous sont présentés ou sur la situation de la société.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur, et du plan comptable général. Ils ont notamment été élaborés et présentés en conformité avec les règles et conventions générales comptables, énoncées par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 2015-06 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

2. Changement de méthode de présentation

Les documents figurant dans les pages qui suivent sont présentés suivant les mêmes méthodes que lors des exercices précédents.

3. Changement de méthode comptable

Aucun changement dans les méthodes comptables n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le fonds commercial n'est valorisé que dans la mesure où il fait l'objet d'une acquisition ; il figure au bilan pour la valeur de transaction.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur actuelle se révèle inférieure à leur valeur au bilan.

5. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Des actifs de remise en état des sites sont constatés lorsque le coût de remise en état, induit par la mise en exploitation de l'immobilisation et ressortant d'une obligation légale ou conventionnelle, peut être estimé de manière précise. Ces actifs trouvent leur contrepartie dans la constitution d'une provision au passif du bilan ; ces montants ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les pièces de sécurité sont immobilisées dès leur achat et amorties sur la durée d'utilisation de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent.

Les pièces de rechange sont immobilisées dès leur achat ; elles sont amorties à partir de leur mise en service, sur leur durée d'utilisation propre.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue ; lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévisible distincte de celle de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

Les durées d'utilisation sont définies pour chaque immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

- | | |
|--|-------------|
| - Terrains amortissables: | |
| . de carrière | 12 ans |
| . de sondages..... | 30 ans |
| - Aménagements des terrains : | |
| . puits..... | 8 ans |
| . clôtures légères | 10 ans |
| . bassins..... | 20 ans |
| . autres aménagements..... | 30 ans |
| . composants * | 10 à 20 ans |
| - Constructions : | |
| . constructions légères | 15 ans |
| . autres constructions..... | 30 ans |
| . composants * | 8 à 20 ans |
| - Routes, pistes, pipes..... | 8 ans |
| - Réseau ferré..... | 25 ans |
| - Autres aménagements des constructions | 30 ans |
| - Matériel de stockage et engins de carrière | 30 ans |
| - Postes haute tension | 25 ans |
| - Autres installations industrielles : | |
| . composant principal | 20 ans |
| . autres composants * | 3 à 20 ans |
| - Autres installations | 10 ans |
| - Locotracteurs | 30 ans |
| - Wagons | 20 ans |
| - Véhicules industriels | 10 ans |
| - Véhicules légers | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique..... | 3ans |
| - mobilier de bureau | 10 ans |

* la durée d'amortissement des composants est définie en fonction de leur nature.

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire ; toutefois, un amortissement dégressif est pratiqué chaque fois que les règles et usages le permettent ; l'écart entre ces deux modes d'amortissement est constaté en provision réglementée dans les capitaux propres.

7. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle elle est entrée en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrecouvrabilité de cet actif est avéré.

8. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La société pratique la méthode des coûts standards pour l'évaluation de ses coûts de production et la valorisation de ses produits. A la clôture, les produits stockés sont valorisés à leur coût réel.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

La valeur brute des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de toute valeur ajoutée.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matière, les coûts directs et indirects de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange sont exclues des stocks et immobilisées.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de valorisation, ou lorsque la durée de rotation présente un risque d'obsolescence.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan (actif réalisable) à leur valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la clôture est inférieur à la quantité devant être restituée au début de l'exercice suivant, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquants ; cette charge est valorisée au prix du marché à la clôture. La société a opté pour la comptabilisation de ces stocks au prix unitaire moyen pondéré. Suivant la finalité des quotas en stocks (utilisation dans le processus de production ou négoce sur le marché) deux méthodes de comptabilisation sont proposées : le modèle de production et le modèle de négoce.

Modèle de production

Les consommations sont enregistrées dans le coût de production ; le stock de fin de période est déprécié si le stock de produits finis dans lequel entrent les quotas doit être lui-même déprécié.

Modèle de négoce

Le montant des quotas consommés et le produit de la vente sont enregistrés en résultat d'exploitation ; le stock est déprécié si la valeur est supérieure au prix du marché.

Les stocks incluent donc une rubrique de « stocks administratifs » représentant les quotas d'émission de gaz à effet de serre allouées ou achetés, valorisés à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Union Européenne est entrée dans le 4^{ème} plan d'allocation des quotas (PNAQ 4), qui définit de nouvelles modalités d'allocation des quotas de CO2 de 2021 à 2030. Les droits non utilisés sur un exercice sont reportables sur les exercices suivants, de même que les éventuels droits résiduels non utilisés dans le plan d'allocation précédent (PNAQ 3), qui sont reportables sur ce nouveau plan.

La société utilise les deux modèles de comptabilisation, selon la nature des stocks qu'elle acquiert ou qui lui sont attribués, et en fonction de l'utilisation prévue de ces quotas (consommation ou revente).

9. Créances

Les créances sont inscrites dans les comptes pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée en cas de risque avéré d'irrecouvrabilité de tout ou partie de ces créances.

La société a mis en place un contrat d'affacturage à partir de la fin d'année 2018.

10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont exclusivement constituées par les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

11. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les engagements conservés par la société sont provisionnés dans les comptes de la société. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions, ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

12. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

Lorsque la dégradation entraînant l'obligation de remise en état est engendrée dès la mise en service de l'immobilisation, la provision est constatée en contrepartie d'un composant de l'actif immobilisé.

Lorsque la dégradation apparaît de manière progressive, au fur et à mesure de l'exploitation de l'actif immobilisé, le montant de la dotation est passé en charge. La charge est alors étalée sur la durée complète d'exploitation estimée de l'installation la plus probable, même si cette durée excède l'autorisation d'exploiter en cours au jour du calcul.

Lorsque le dénouement du risque se situe à long terme, la provision peut donner lieu à actualisation, sauf lorsqu'elle trouve sa contrepartie dans la constitution d'un composant d'immobilisation corporelle.

13. Instruments financiers et opérations de couverture

Instruments de couverture

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par Novacarb pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert :

– le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat)

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture. En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2023 - comme au 31 décembre 2022 - Novacarb ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

14. Ecart de conversion

Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque et charge.

15. Centralisation de trésorerie

NOVACARB est le chef de file d'une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie de ses membres.

Cette convention, dont la société centralisatrice est Novacarb, comprend les sociétés Novacoge, La Madeleine Power Plant, Novacogé, Humens BidCo, Humens Midco, Financière Humens et Novabay.

La société Novacarb centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération mensuelle dont le taux est fixé par contrat.

La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

16. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;
- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

17. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont comptabilisés net des retours, remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété des produits a eu lieu ou que le service a été rendu.

18. Estimation et hypothèses relatives aux questions climatiques

Dans le cadre de son ambition stratégique, Novacarb a défini des actions qui visent à réduire son impact sur l'environnement et le climat.

Au 31 décembre 2023, sur la base des travaux déjà engagés, Novacarb n'a pas identifié d'élément qui pourrait avoir un impact sur les comptes annuels.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations corporelles

NOVACARB a réalisé au cours de l'exercice 17 729 k€ de dépenses d'investissement, dont 5 883 k€ consacrés à des dépenses d'amélioration des performances des installations, à la préparation de l'exploitation future ou à des travaux destinés à la protection de l'environnement & mise en conformité réglementaire.

Les autres dépenses ont eu pour but le maintien des installations dans un bon état de fonctionnement.

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Reclassements	Cessions/Sorties	Valeur à la clôture
Concessions, brevets, licences, logiciels	423				423
Fonds commerciaux	5 861				5 861
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10				10
Total des immobilisations incorporelles	6 294				6 294
Terrains	62 252		2 295	757	63 790
Constructions	21 438		2 398	72	23 764
Installations générales, agencements des constructions	2 267		540	138	2 669
Installations techniques, matériel et outillages industriels	156 623	458	9 594	1 179	165 495
Installations générales, agencements, aménagements divers	339				339
Matériel de transports	1 657		446	11	2 092
Matériel de bureau et informatique	581		131	56	656
Cheptel	3				3
Immobilisations corporelles en cours	17 538	17 272	(15 404)		19 406
Total des immobilisations corporelles	262 698	17 730	-	2 213	278 215
Total des immobilisations corp. et incorpo.	268 992				284 509

Amortissements	à l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	Mise hors service	à la clôture
Concessions, brevets, licences, logiciels	423				(12)	411
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9	1				10
Total des immobilisations incorporelles	432					421
Terrains	27 891	1 697			(699)	28 889
Constructions	11 485	1 183			(210)	12 457
Instal. générales, agencements des constr.	731	124				855
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	111 670	7 075			(1 135)	117 611
Instal. générales, agencements, aménagements	251	13				265
Matériel de transports	1 120	30			(11)	1 140
Matériel de bureau et informatique, mobilier	571	16			(56)	531
Total des immobilisations corporelles	153 720	10 138	-	-	(1 201)	161 748
Total des immobilisations corp. et incorpo.	154 152	10 138	-	-	(1 201)	162 169

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions/re-mboursements	à la clôture
Créances rattachées à des participations	5 141	3 840		8 981
Autres participations	32 355			32 355
Prêts et autres immobilisations financières	1 773		435	1 339
Total des immobilisations financières	39 269	3 840	435	42 674

Les créances rattachées à des participations correspondent essentiellement à l'avance de trésorerie faites par Novacarb à sa filiale LMPP afin de lui permettre d'acquérir, il y a quelques années, la turbine qu'elle opère, ainsi qu'à Novawood (conformément aux contrats projets).

3. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La société pratique la méthode des coûts standards pour l'évaluation de ses coûts de production et la valorisation de ses produits. A la clôture, les produits stockés sont valorisés à leur coût réel.

La valeur brute des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de toute valeur ajoutée.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matière, les coûts directs et indirects de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange sont exclues des stocks et immobilisées.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de valorisation, ou lorsque la durée de rotation présente un risque d'obsolescence.

En K€	2023			2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières	7 339		7 339	11 577		11 577
Semis-finis	4 170		4 170	1 891		1 891
Produits finis	3 327		3 327	3 061		3 061
Fournitures Industrielles	6 676	- 1 583	5 093	6 705	- 1 288	5 417
Total	21 512	- 1 583	19 929	23 234	- 1 288	21 946

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

4. Echancier des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	8 981		8 981
Prêts	19		19
Clients douteux ou litigieux	100		100
Autres créances clients	38 301	16 712	21 589
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	72	72	
Impôts sur les bénéfices	225	225	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 392	8 392	
Divers	129	129	
Revalorisation C/C	145	145	
Trésorerie débitrice sur convention de trésorerie	24 481	24 481	
Débiteurs divers	1 925	1 925	
Charges constatées d'avance	3 252	3 139	114
Total	86 022	55 220	30 803

- Prêts pour financement d'immobilisations

NOVACARB a consenti des avances destinées à financer des installations exploitées en commun avec un partenaire dans le cadre d'un GIE pour la surveillance des rejets salins ; le montant représente la quote-part d'utilisation par NOVACARB de ces installations pour leur valeur non encore amortie ; ces avances ne sont pas remboursables, mais sont amorties au fur et à mesure de l'amortissement de l'immobilisation sous-jacente.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	4 353	1 036	3 317	
Emprunts et dettes financières divers	14		14	
Fournisseurs et comptes rattachés	50 318	50 318		
Clients avances reçues et avoirs à rembourser	118	118		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	5 301	5 301		
TVA à payer	2 084	2 084		
Organismes sociaux	3 971	3 971		
Autres impôts, taxes et assimilés	161	161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 609	6 609		
Groupe et associés	145	145		
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	72 917	72 917		
Autres dettes	762	762		
Produits constatés d'avance	2 993	2 993		
Total	149 744	146 413	3 331	-

- Autres dettes

Ce montant est constitué principalement par des avoirs clients à émettre et le montant de C3S à payer

- Trésorerie placée sur convention de trésorerie

Ce montant correspond à la trésorerie placée par les filiales sur la centrale de trésorerie du Groupe (72 917 k€) dont Novacarb est société centralisatrice.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

5. Capitaux propres

Le capital social est composé de 2.932.382 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10€ chacune. La situation nette a évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

	à l'ouverture	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	Amort. Dérogatoires	à la clôture
Capital social ou individuel	29 324	-	-	-	-	-		29 324
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	13 462	-	-	-	-	-		13 462
Réserve légale	2 932	-	-	-	-	-		2 932
Autres réserves	534							534
Report à nouveau	35 658	-	-	1 384				37 042
Résultat de l'exercice	1 384	-	-	(1 384)		5 843		5 843
Subventions d'investissement					46			46
Amortissements dérogatoires	39 852						1 241	41 093
Total capitaux propres	123 146	-	-		46	5 843	1 241	130 276

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Actualisation de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	336		480	336	480
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 009		674	431	3 252
Provisions pour gratifications d'ancienneté	1 560		440	153	1 848
Provisions pour grosses réparations	690		67		757
Provisions pour remises en état	3 408	(248)	51		3 211
Autres provisions pour risques et charges	196		175	106	265
Total des provisions pour risques et charges	9 199	(248)	1 887	1 025	9 814
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	1 288		310	15	1 583
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	207		10	13	204
Total des provisions pour dépréciations	1 496	-	320	28	1 788

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

- Engagements à long terme envers le personnel

NOVACARB évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel.

Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit projetées avec le salaire de fin de carrière, en retenant les hypothèses suivantes :

Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues en 2022 :

• Date de calcul	31/12/2023 (base arrêtée au 30/09)	31/12/2022 (base arrêtée au 30/09)
• Catégories retenues	Cadres, techniciens/agents de maîtrise, ouvriers/employés, chaque catégorie étant séparée entre hommes et femmes	Idem
• Turnover	La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 55 ans, conformément aux observations courantes.	Idem
• Table de mortalité	TH/TF 00-02	Idem
• Age de départ à la retraite :	Nés jusqu'en 1955 : 63 ans pour les cadres et 61 ans pour les autres catégories Nés après 1955 : 65 pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories	Idem
• Taux d'inflation	1,50 %	Idem
• Taux d'actualisation	3,20% pour les indemnités de fin de carrière et 3% pour les gratifications d'ancienneté (taux iBoxx de même maturité que la durée des engagements auxquels il se rattache)	3,65% pour les indemnités de fin de carrière et 3,45% pour les gratifications d'ancienneté
• Taux d'augmentation des salaires	3 %	3%
• Convention collectives Nationales	CCN de la chimie : industrie chimiques	Idem
• Taux de charges sociales	47 %	Idem

- Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière

Ces provisions correspondent à l'évaluation des dépenses que l'entreprise aura à effectuer envers son personnel en matière d'indemnités de fin de carrière et d'indemnités de Départ en Retraite.

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. Novacarb a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes. Cette hypothèse, ainsi que l'âge de départ retenu, sont conformes à l'article 16 de la loi « Fillon » du 21 août 2003 ainsi qu'aux lois de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) de 2007 et 2008 sanctionnant la mise à la retraite et l'interdisant avant l'âge de 65 ans à compter de 2010.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2023 à 3.267 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2023 se situerait entre 3.074 et 3 482 k€.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

- Provisions pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2023 à 1.864 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2023 se situerait entre 1.773 et 1.963 k€.

- Provisions pour remise en état

NOVACARB a constaté au passif de son bilan des provisions de 3 211 k€ pour couvrir les coûts de remise en état découlant d'une obligation réglementaire ou contractuelle et de la dégradation immédiate ou progressive de certains sols utilisés dans le cadre de l'exploitation.

Les provisions à constituer au 31 décembre 2023 ont été évaluées en prenant en compte la durée d'exploitation complète estimée la plus probable, même si cette durée excède les autorisations d'exploiter en vigueur pour lesquelles il ne fait aucun doute qu'une prolongation sera obtenue en temps voulu.

La provision est constituée pour son montant actualisé (le cas échéant) à la date d'évaluation ; le taux d'actualisation utilisé, net de l'inflation, est de 2.51 %.

- Provisions pour réparations

La société a l'obligation de procéder à la révision régulière de ses wagons de transport de calcaire ; elle a donc constitué à ce titre une provision de 757 k€ au titre des prochains arrêts devant intervenir en 2024.

- Passifs environnementaux

NOVACARB procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles (dernière évaluation réalisée en 2023, via un audit externe).

Le cas échéant, elle évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de remédiation et des autres informations disponibles. Elle souscrit également auprès d'organismes extérieurs (type Coface, QBE Insurance, ...) les garanties de caution solidaires requises par la réglementation lorsque cela est nécessaire.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Location Terrain (convention de forage)	120	126
Contrats	90	42
Locations véhicules	132	143
Redevance Embranchement	5	39
Garanties de capacités	2 906	3 386
TOTAL	3 252	3 737

Produits constatés d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Garantie de capacité	2 993	3 488
Divers		47
TOTAL	2 993	3 534

- Garanties de capacité

Novacarb a facturé pour le compte de deux sociétés sœurs des garanties de capacité de production d'électricité pour des années futures, ce qui constitue les produits constatés d'avance.

Ces dernières ont refacturé à Novacarb les mêmes garanties de capacité, ce qui constitue les charges constatées d'avance.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

8. Produits à recevoir, charges à payer

Charges à payer	A fin 2023	A fin 2022
Factures à recevoir d'exploitation	38 002	31 622
Factures à recevoir d'investissement	4 554	4 371
Charges Sociales	5 200	3 940
Organismes Sociaux	2 387	2 039
TVA	2 054	2 129
Autres taxes	60	84
Autres charges	258	228
Total	52 515	44 413

Produits à recevoir	A fin 2023	A fin 2022
Factures à émettre	47	29
TVA	4 701	2 882
Autres taxes	129	209
Autre produit à recevoir	1 911	2 920
TOTAL	6 788	6 041

Les dettes sociales et fiscales sont constituées pour l'essentiel des congés acquis et non encore pris par le personnel, des provisions pour participation et intéressement, ainsi que des cotisations sociales à verser au titre du mois ou du trimestre écoulés.

Les autres produits à recevoir correspondent à des produits à recevoir aux titres de mécanismes en vigueur.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'affaires

Les ventes ont évolué de la manière suivante :

	2023			2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits fabriqués	539	5	544	1 805	978	2 782
Produits achetés	89 271	77 344	166 615	107 315	66 787	174 102
Prestations de services	11 676	77	11 753	9 115	47	9 162
TOTAL	101 487	77 426	178 912	118 235	67 811	186 046
%	56,7%	43,3%	100,0%	63,6%	36,4%	100,0%

2. Transactions avec les parties liées

- Produits et charges d'exploitation

	2023	2022		2023	2022
Achats de matières premières	3 868	5 171	Ventes de produits	10 340	9 924
Achats de marchandises		53	Ventes de services	5 007	2 732
Achats de services	6 900	6 538	Transfert de charges		
Total des achats	10 769	11 763	Total des ventes	15 347	12 656

- Produits et charges financières

	2023	2022
Revenus des autres prêts groupe	252	188
Produits centrale de trésorerie	529	8
Total des produits financiers	781	196
Charges centrale de trésorerie	1 803	77
Intérêts des autres prêts groupe	2 117	1 849
Total des charges financières	3 920	1 926

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

3. Résultat exceptionnel

	2022	2022
Amortissement dérogatoire :		
- dotations	(1 879)	(1 696)
+ Reprises	639	930
Étalement Subvention d'investissement		680
Dons et libéralités	(4)	(5)
Dotations immo mises au rebut	(102)	(26)
Produits de cessions des éléments d'actif		2
Charges exceptionnelles	(40)	(2)
Produits exceptionnels	1 142	6
TOTAL	(244)	(112)

4. Ventilation de l'impôt

La charge d'impôt de l'exercice se répartit comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat après impôt
Résultat courant	8 190	(1 896)	6 294
Résultat exceptionnel	(244)	57	(188)
Participation des salariés	(440)	102	(338)
Crédits d'impôt, correction d'IS sur exercices antérieurs et impôt sur distributions		75	75
RESULTAT COMPTABLE	7 506	1 663	5 843

5. Situation fiscale latente

L'allègement fiscal futur résultant de produits ou provisions non immédiatement pris en compte dans le résultat fiscal, ou d'avantages fiscaux futurs constatés au 31 décembre 2023 s'analyse comme suit :

Aucune écriture d'impôt différé n'a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-dessus et calculé au taux d'impôt en vigueur à la clôture (25,83 %), s'élèverait à :

		A fin 2023	A fin 2022
Provision pour retraite		(3 252)	(3 009)
Suramortissement		(616)	(637)
Dépréciations d'actifs		(859)	(747)
Participation des salariés		(537)	()
Contribution sociale de solidarité		(216)	(308)
Résultats latents de change		(706)	(1 876)
Étalement des subventions		849	983
TOTAL		(5 337)	(5 594)
Différé d'un an au plus	25,83%	536	728
Différé de plus d'un an	25,83%	843	716

6. Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de groupe Humens Midco.

A ce titre, suivant les conventions conclues avec celle-ci, la société prend à sa charge l'impôt et les taxes annexes dans les conditions qui auraient été les siennes en l'absence d'intégration fiscale.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Humens.

Créances	A fin 2023	A fin 2022	Dettes	A fin 2023	A fin 2022
Prêt, avance aux filiales	5 000	5 000	Avance actionnaire		18 405
Clients	26 796	29 576	Fournisseurs	588	250
Débiteurs divers			Clients		
Avance centrale de trésorerie	26 664	2 183	Avance centrale de trésorerie	72 917	36 260
Comptes courants	61		Comptes courants	206	52
TOTAL	58 521	36 759	TOTAL	73 711	54 967

2. Identité de la société consolidante

Conformément à l'article L.233-17 du code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés, car ses comptes et ceux de ses filiales sont consolidés par intégration globale par :

Humens Midco
21 Quai Antoine Riboud
69 002 Lyon
Société par actions simplifiée
Siren 901643288

3. Effectif

L'effectif de la société au 31 décembre se répartit comme suit :

	2023	2022
Cadres	36	32
Agents de maîtrise	176	164
Employés / Ouvriers	119	123
TOTAL	331	319

Par ailleurs, la société fait appel ponctuellement à du personnel extérieur ; le coût de cette main d'œuvre s'élève à 1 041 k€ pour l'exercice 2023.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

4. Engagements financiers

- Locations financières

La société est engagée dans divers contrats de locations simples de véhicules automobiles, camion et engins de stockage pour des durées s'étalant jusqu'en 2025.

- Engagements d'investissements

La société a engagé à la clôture de l'exercice des dépenses d'investissement sur ses projets en cours pour un montant de 5 314 k€.

- Achats de Matières premières :

Afin de sécuriser ses prix et ses approvisionnements, la société peut sécuriser des volumes et/ou des prix d'achats sur certaines matières.

- Energie :

De la même manière qu'elle sécurise certains de ses approvisionnements en matière première, la société entre également de temps à autre dans des engagements d'achats fermes sur certains flux énergétiques. Ainsi, au 31 décembre, elle s'était engagé à acheter des volumes d'électricité et de gaz, sur la période de 2024 à 2025, à des prix figés contractuellement.

- Garantie à première demande :

Dans le cadre d'un de ses projets de transition énergétique, la société a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance une garantie à première demande dans le cadre du contrat la liant à l'exploitant futur de l'installation, qui devra rester active sur la durée du contrat d'exploitation prévu.

- Caution :

Certaines des sociétés du Groupe Humens, dont la société, sont cautions solidaires entre-elles dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement énergétique conclu avec l'un des fournisseurs du groupe.

5. Passifs environnementaux

NOVACARB procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles.

Le cas échéant, elle évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de remédiation et des autres informations disponibles. Elle souscrit également auprès d'organismes extérieurs (type Coface, QBE Insurance,...) les garanties de caution solidaires requises par la réglementation lorsque cela est nécessaire.

6. Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre des accords de crédit signés par la société mère du groupe, la société a nanti certains de ses comptes bancaires ainsi que certains prêts intra-groupe en contre garantie de ces engagements.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

7. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses dirigeants.

8. Engagements reçus

La société bénéficie, dans le cadre du plan national d'allocation des quotas, d'un engagement d'attribution de quotas annuel (pour la période 2021 – 2025) à titre gratuit lui permettant de couvrir tout ou partie de ses rejets futurs.

9. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous (en k€) :

		Novabion Nogent L'Artaud (02)		GIE MARISOLOR Laneuveville devant Nancy (54)		Novabay Pte Ltd Singapour	
Capital social /	Autres capitaux propres	300	2 045	0	0	32 984	-33 680
Taux de détention		100%		45,65%		100%	
Valeur comptable des titres détenus: brute / nette		300	300	0	0	31 785	31 785
Prêts et avances consentis non encore remboursés		0		0		0	
Chiffre d'affaires HT	Résultat net	15 596	128	0	0	18 989	-2 053
Dividende versé		0		0		0	

(1)

(1) Le GIE Marisor partage entre ses membres la totalité des charges et produits relatifs aux opérations effectuées pour leurs comptes ; il ne réalise donc ni chiffre d'affaire, ni résultat.

		NOVAWOOD Laneuveville devant Nancy (54)		LMPP Laneuveville devant Nancy (54)	
Capital social /	Autres capitaux propres	200	--1 098	40	21 874
Taux de détention		30%		100%	
Valeur comptable des titres détenus: brute / nette		60	60	65	65
Prêts et avances consentis non encore remboursés		3 958		5 000	
Chiffre d'affaires HT	Résultat net	14 670	-2 611	59 115	14 229
Dividende versé				0	

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

ANNEXE

SOMMAIRE

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..... 7

1. Activité7
2. Faits marquants de l'exercice7
3. Evènements importants depuis la clôture.....7

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES 8

1. Changements de méthode d'évaluation8
2. Changement de méthode de présentation8
3. Changement de méthode comptable.....8
4. Autres immobilisations incorporelles8
5. Frais de recherche et développement.....8
6. Immobilisations corporelles9
7. Autres immobilisations financières9
8. Stocks9
9. Créances.....10
10. Provisions réglementées10
11. Provisions pour retraite et engagements assimilés11
12. Autres provisions.....11
13. Instruments financiers et opérations de couverture11
14. Ecarts de conversion12
15. Centralisation de trésorerie.....12
16. Transactions entre parties liées.....12
17. Chiffre d'affaires.....12
18. Estimations et hypothèses relatives au climat.....12

III. NOTES SUR LE BILAN 13

1. Immobilisations incorporelles et corporelles13
2. Immobilisations financières.....14

3. Stocks 14
4. Echancier des créances et des dettes 15
5. Capitaux propres 16
6. Provisions 16
7. Charges et produits constatés d'avance 18
8. Produits à recevoir, charges à payer 19

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 20

1. Chiffre d'affaires 20
2. Transactions avec les parties liées 20
3. Résultat exceptionnel 21
4. Ventilation de l'impôt 21
5. Situation fiscale latente 21
6. Intégration fiscale 21

V. AUTRES INFORMATIONS 22

1. Transactions avec les parties liées 22
2. Identité de la société consolidante 22
3. Effectif 22
4. Engagements financiers..... 23
5. Passifs environnementaux..... 23
6. Dettes garanties par des sûretés réelles..... 23
7. Rémunération des Organes de directions..... 24
8. Engagements reçus..... 24
9. Filiales et participations 24

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. Activité

La société NOVACARB exerce son activité principalement dans la fabrication et la commercialisation de carbonate et bicarbonate de sodium.

Elle commercialise également d'autres produits comme le sulfate de sodium ou le carbonate de calcium.

2. Faits marquants de l'exercice

En date du 19 décembre 2023, Financière Humens a procédé à l'acquisition du Groupe Humens auprès de ses anciens actionnaires historiques (Eurazeo, Mérieux, Ardian et Eximium). Le Groupe Humens, auquel la société appartient, poursuit donc ses activités sous l'impulsion de Financière Humens.

3. Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date de la signature du présent document qui puisse avoir un effet significatif sur les résultats qui vous sont présentés ou sur la situation de la société.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ici sont établis dans le respect des normes comptables françaises en vigueur, et du plan comptable général. Ils ont notamment été élaborés et présentés en conformité avec les règles et conventions générales comptables, énoncées par le règlement ANC n° 2014-03, modifié par les règlements ANC 2015-06 puis ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

2. Changement de méthode de présentation

Les documents figurant dans les pages qui suivent sont présentés suivant les mêmes méthodes que lors des exercices précédents.

3. Changement de méthode comptable

Aucun changement dans les méthodes comptables n'a affecté les comptes de la société au cours de l'exercice.

4. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le fonds commercial n'est valorisé que dans la mesure où il fait l'objet d'une acquisition ; il figure au bilan pour la valeur de transaction.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur actuelle se révèle inférieure à leur valeur au bilan.

5. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Des actifs de remise en état des sites sont constatés lorsque le coût de remise en état, induit par la mise en exploitation de l'immobilisation et ressortant d'une obligation légale ou conventionnelle, peut être estimé de manière précise. Ces actifs trouvent leur contrepartie dans la constitution d'une provision au passif du bilan ; ces montants ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les pièces de sécurité sont immobilisées dès leur achat et amorties sur la durée d'utilisation de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent.

Les pièces de rechange sont immobilisées dès leur achat ; elles sont amorties à partir de leur mise en service, sur leur durée d'utilisation propre.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue ; lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévisible distincte de celle de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

Les durées d'utilisation sont définies pour chaque immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

- | | |
|--|-------------|
| - Terrains amortissables: | |
| . de carrière | 12 ans |
| . de sondages..... | 30 ans |
| - Aménagements des terrains : | |
| . puits..... | 8 ans |
| . clôtures légères | 10 ans |
| . bassins..... | 20 ans |
| . autres aménagements..... | 30 ans |
| . composants * | 10 à 20 ans |
| - Constructions : | |
| . constructions légères | 15 ans |
| . autres constructions..... | 30 ans |
| . composants * | 8 à 20 ans |
| - Routes, pistes, pipes..... | 8 ans |
| - Réseau ferré..... | 25 ans |
| - Autres aménagements des constructions | 30 ans |
| - Matériel de stockage et engins de carrière | 30 ans |
| - Postes haute tension | 25 ans |
| - Autres installations industrielles : | |
| . composant principal | 20 ans |
| . autres composants * | 3 à 20 ans |
| - Autres installations | 10 ans |
| - Locotracteurs | 30 ans |
| - Wagons | 20 ans |
| - Véhicules industriels | 10 ans |
| - Véhicules légers | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique..... | 3ans |
| - mobilier de bureau | 10 ans |

* la durée d'amortissement des composants est définie en fonction de leur nature.

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire ; toutefois, un amortissement dégressif est pratiqué chaque fois que les règles et usages le permettent ; l'écart entre ces deux modes d'amortissement est constaté en provision réglementée dans les capitaux propres.

7. Autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières figurent à l'actif pour leur valeur historique, c'est-à-dire la valeur pour laquelle elle est entrée en comptabilité.

Une dépréciation est constatée si un risque d'irrecouvrabilité de cet actif est avéré.

8. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La société pratique la méthode des coûts standards pour l'évaluation de ses coûts de production et la valorisation de ses produits. A la clôture, les produits stockés sont valorisés à leur coût réel.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

La valeur brute des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de toute valeur ajoutée.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matière, les coûts directs et indirects de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange sont exclues des stocks et immobilisées.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de valorisation, ou lorsque la durée de rotation présente un risque d'obsolescence.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan (actif réalisable) à leur valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la clôture est inférieur à la quantité devant être restituée au début de l'exercice suivant, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquants ; cette charge est valorisée au prix du marché à la clôture. La société a opté pour la comptabilisation de ces stocks au prix unitaire moyen pondéré. Suivant la finalité des quotas en stocks (utilisation dans le processus de production ou négoce sur le marché) deux méthodes de comptabilisation sont proposées : le modèle de production et le modèle de négoce.

Modèle de production

Les consommations sont enregistrées dans le coût de production ; le stock de fin de période est déprécié si le stock de produits finis dans lequel entrent les quotas doit être lui-même déprécié.

Modèle de négoce

Le montant des quotas consommés et le produit de la vente sont enregistrés en résultat d'exploitation ; le stock est déprécié si la valeur est supérieure au prix du marché.

Les stocks incluent donc une rubrique de « stocks administratifs » représentant les quotas d'émission de gaz à effet de serre allouées ou achetés, valorisés à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Union Européenne est entrée dans le 4^{ème} plan d'allocation des quotas (PNAQ 4), qui définit de nouvelles modalités d'allocation des quotas de CO2 de 2021 à 2030. Les droits non utilisés sur un exercice sont reportables sur les exercices suivants, de même que les éventuels droits résiduels non utilisés dans le plan d'allocation précédent (PNAQ 3), qui sont reportables sur ce nouveau plan.

La société utilise les deux modèles de comptabilisation, selon la nature des stocks qu'elle acquiert ou qui lui sont attribués, et en fonction de l'utilisation prévue de ces quotas (consommation ou revente).

9. Créances

Les créances sont inscrites dans les comptes pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée en cas de risque avéré d'irrecouvrabilité de tout ou partie de ces créances.

La société a mis en place un contrat d'affacturage à partir de la fin d'année 2018.

10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont exclusivement constituées par les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

11. Provisions pour retraite et engagements assimilés

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite et engagements assimilés, ainsi que de médailles du travail.

Les engagements conservés par la société sont provisionnés dans les comptes de la société. Les variations des provisions ainsi constatées (variations liées aux écarts actuariels sur les hypothèses de calcul des provisions, ainsi qu'aux modifications des bases de calcul) sont intégralement comptabilisées en résultat de l'exercice au cours duquel elles surviennent.

12. Autres provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe pour la société un risque de perte d'avantages économiques futurs, soit du fait d'un litige, soit d'un engagement pris par elle dans le cadre de son exploitation (exemple : remise en état d'un site après son exploitation), et que ce risque peut être évalué de façon certaine.

Lorsque la dégradation entraînant l'obligation de remise en état est engendrée dès la mise en service de l'immobilisation, la provision est constatée en contrepartie d'un composant de l'actif immobilisé.

Lorsque la dégradation apparaît de manière progressive, au fur et à mesure de l'exploitation de l'actif immobilisé, le montant de la dotation est passé en charge. La charge est alors étalée sur la durée complète d'exploitation estimée de l'installation la plus probable, même si cette durée excède l'autorisation d'exploiter en cours au jour du calcul.

Lorsque le dénouement du risque se situe à long terme, la provision peut donner lieu à actualisation, sauf lorsqu'elle trouve sa contrepartie dans la constitution d'un composant d'immobilisation corporelle.

13. Instruments financiers et opérations de couverture

Instruments de couverture

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par Novacarb pour couvrir et gérer ses risques de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert :

– le résultat des dérivés de change couvrant les achats en devises puis les dettes, est reconnu en partie à la facturation et en partie à l'encaissement et classé en résultat opérationnel (dans le poste Achat)

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan, sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat.

Les dépréciations ou provisions pour risques portant sur un élément couvert prennent en compte les effets de la couverture. En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2023 - comme au 31 décembre 2022 - Novacarb ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

14. Ecart de conversion

Les comptes de dettes et créances libellés en devises sont réévalués suivant les cours officiels à la date de clôture ; l'écart constaté figure en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan.

Le cas échéant, les éventuelles pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque et charge.

15. Centralisation de trésorerie

NOVACARB est le chef de file d'une convention de centralisation de trésorerie visant à optimiser la gestion de la trésorerie de ses membres.

Cette convention, dont la société centralisatrice est Novacarb, comprend les sociétés Novacoge, La Madeleine Power Plant, Novacogé, Humens BidCo, Humens Midco, Financière Humens et Novabay.

La société Novacarb centralise chaque jour les excédents ou insuffisances de trésorerie de chacun de ses partenaires, et constate en contrepartie une créance ou une dette à son encontre ; ces flux font l'objet d'une rémunération mensuelle dont le taux est fixé par contrat.

La trésorerie placée est comptabilisée en « autres créances » et la trésorerie empruntée en « autres dettes » (groupe et associés).

16. Transactions entre parties liées

Les transactions analysées à ce niveau correspondent aux opérations réalisées avec l'ensemble des filiales directes ou indirectes détenues à plus de 20 % par la société mère du groupe ou avec ses actionnaires.

Les parties liées telles que définies par le code de commerce englobent notamment :

- toutes les entités susceptibles d'intégration globale ;
- toutes les entités sous contrôle conjoint et influence notable ;
- les dirigeants de la société et les sociétés qu'ils contrôlent ainsi que les membres de leur famille proche.

Une transaction entre parties liées est un transfert de ressources, de services ou d'obligations entre une entité présentant les états financiers et une partie liée, sans tenir compte du fait qu'un prix soit facturé ou non.

17. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont comptabilisés net des retours, remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété des produits a eu lieu ou que le service a été rendu.

18. Estimation et hypothèses relatives aux questions climatiques

Dans le cadre de son ambition stratégique, Novacarb a défini des actions qui visent à réduire son impact sur l'environnement et le climat.

Au 31 décembre 2023, sur la base des travaux déjà engagés, Novacarb n'a pas identifié d'élément qui pourrait avoir un impact sur les comptes annuels.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations corporelles

NOVACARB a réalisé au cours de l'exercice 17 729 k€ de dépenses d'investissement, dont 5 883 k€ consacrés à des dépenses d'amélioration des performances des installations, à la préparation de l'exploitation future ou à des travaux destinés à la protection de l'environnement & mise en conformité réglementaire.

Les autres dépenses ont eu pour but le maintien des installations dans un bon état de fonctionnement.

Immobilisations	Valeur à l'ouverture	Acquisitions	Reclassements	Cessions/Sorties	Valeur à la clôture
Concessions, brevets, licences, logiciels	423				423
Fonds commerciaux	5 861				5 861
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10				10
Total des immobilisations incorporelles	6 294				6 294
Terrains	62 252		2 295	757	63 790
Constructions	21 438		2 398	72	23 764
Installations générales, agencements des constructions	2 267		540	138	2 669
Installations techniques, matériel et outillages industriels	156 623	458	9 594	1 179	165 495
Installations générales, agencements, aménagements divers	339				339
Matériel de transports	1 657		446	11	2 092
Matériel de bureau et informatique	581		131	56	656
Cheptel	3				3
Immobilisations corporelles en cours	17 538	17 272	(15 404)		19 406
Total des immobilisations corporelles	262 698	17 730	-	2 213	278 215
Total des immobilisations corp. et incorpo.	268 992				284 509

Amortissements	à l'ouverture	Dotations amort.	Dotations/reprises except.	Cessions	Mise hors service	à la clôture
Concessions, brevets, licences, logiciels	423				(12)	411
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9	1				10
Total des immobilisations incorporelles	432					421
Terrains	27 891	1 697			(699)	28 889
Constructions	11 485	1 183			(210)	12 457
Instal. générales, agencements des constr.	731	124				855
Instal. techniques, matériel et outillages ind.	111 670	7 075			(1 135)	117 611
Instal. générales, agencements, aménagements	251	13				265
Matériel de transports	1 120	30			(11)	1 140
Matériel de bureau et informatique, mobilier	571	16			(56)	531
Total des immobilisations corporelles	153 720	10 138	-	-	(1 201)	161 748
Total des immobilisations corp. et incorpo.	154 152	10 138	-	-	(1 201)	162 169

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

2. Immobilisations financières

Immobilisation financières	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions/re-mboursements	à la clôture
Créances rattachées à des participations	5 141	3 840		8 981
Autres participations	32 355			32 355
Prêts et autres immobilisations financières	1 773		435	1 339
Total des immobilisations financières	39 269	3 840	435	42 674

Les créances rattachées à des participations correspondent essentiellement à l'avance de trésorerie faites par Novacarb à sa filiale LMPP afin de lui permettre d'acquérir, il y a quelques années, la turbine qu'elle opère, ainsi qu'à Novawood (conformément aux contrats projets).

3. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La société pratique la méthode des coûts standards pour l'évaluation de ses coûts de production et la valorisation de ses produits. A la clôture, les produits stockés sont valorisés à leur coût réel.

La valeur brute des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de toute valeur ajoutée.

Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matière, les coûts directs et indirects de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange sont exclues des stocks et immobilisées.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur nette de réalisation estimée est inférieure au coût de valorisation, ou lorsque la durée de rotation présente un risque d'obsolescence.

En K€	2023			2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières	7 339		7 339	11 577		11 577
Semis-finis	4 170		4 170	1 891		1 891
Produits finis	3 327		3 327	3 061		3 061
Fournitures Industrielles	6 676	- 1 583	5 093	6 705	- 1 288	5 417
Total	21 512	- 1 583	19 929	23 234	- 1 288	21 946

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

4. Echancier des créances et des dettes

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	8 981		8 981
Prêts	19		19
Clients douteux ou litigieux	100		100
Autres créances clients	38 301	16 712	21 589
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	72	72	
Impôts sur les bénéfices	225	225	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 392	8 392	
Divers	129	129	
Revalorisation C/C	145	145	
Trésorerie débitrice sur convention de trésorerie	24 481	24 481	
Débiteurs divers	1 925	1 925	
Charges constatées d'avance	3 252	3 139	114
Total	86 022	55 220	30 803

- Prêts pour financement d'immobilisations

NOVACARB a consenti des avances destinées à financer des installations exploitées en commun avec un partenaire dans le cadre d'un GIE pour la surveillance des rejets salins ; le montant représente la quote-part d'utilisation par NOVACARB de ces installations pour leur valeur non encore amortie ; ces avances ne sont pas remboursables, mais sont amorties au fur et à mesure de l'amortissement de l'immobilisation sous-jacente.

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	4 353	1 036	3 317	
Emprunts et dettes financières divers	14		14	
Fournisseurs et comptes rattachés	50 318	50 318		
Clients avances reçues et avoirs à rembourser	118	118		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux	5 301	5 301		
TVA à payer	2 084	2 084		
Organismes sociaux	3 971	3 971		
Autres impôts, taxes et assimilés	161	161		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 609	6 609		
Groupe et associés	145	145		
Trésorerie placée sur convention de trésorerie	72 917	72 917		
Autres dettes	762	762		
Produits constatés d'avance	2 993	2 993		
Total	149 744	146 413	3 331	-

- Autres dettes

Ce montant est constitué principalement par des avoirs clients à émettre et le montant de C3S à payer

- Trésorerie placée sur convention de trésorerie

Ce montant correspond à la trésorerie placée par les filiales sur la centrale de trésorerie du Groupe (72 917 k€) dont Novacarb est société centralisatrice.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

5. Capitaux propres

Le capital social est composé de 2.932.382 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10€ chacune. La situation nette a évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

	à l'ouverture	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	Amort. Dérogatoires	à la clôture
Capital social ou individuel	29 324	-	-	-	-	-		29 324
Primes d'émis., de fusion, d'ap.	13 462	-	-	-	-	-		13 462
Réserve légale	2 932	-	-	-	-	-		2 932
Autres réserves	534							534
Report à nouveau	35 658	-	-	1 384				37 042
Résultat de l'exercice	1 384	-	-	(1 384)		5 843		5 843
Subventions d'investissement					46			46
Amortissements dérogatoires	39 852						1 241	41 093
Total capitaux propres	123 146	-	-		46	5 843	1 241	130 276

6. Provisions

Provisions	à l'ouverture	Actualisation de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la clôture
Provisions pour pertes de change	336		480	336	480
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 009		674	431	3 252
Provisions pour gratifications d'ancienneté	1 560		440	153	1 848
Provisions pour grosses réparations	690		67		757
Provisions pour remises en état	3 408	(248)	51		3 211
Autres provisions pour risques et charges	196		175	106	265
Total des provisions pour risques et charges	9 199	(248)	1 887	1 025	9 814
Provisions pour dépréciation sur stocks et en-cours	1 288		310	15	1 583
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	207		10	13	204
Total des provisions pour dépréciations	1 496	-	320	28	1 788

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

- Engagements à long terme envers le personnel

NOVACARB évalue chaque année le coût de ses engagements à long terme envers son personnel.

Les calculs des engagements à ce titre ont été faits suivant la méthode des unités de crédit projetées avec le salaire de fin de carrière, en retenant les hypothèses suivantes :

Pour mémoire, les hypothèses ci-dessous avaient été retenues en 2022 :

• Date de calcul	31/12/2023 (base arrêtée au 30/09)	31/12/2022 (base arrêtée au 30/09)
• Catégories retenues	Cadres, techniciens/agents de maîtrise, ouvriers/employés, chaque catégorie étant séparée entre hommes et femmes	Idem
• Turnover	La table présente une évolution décroissante en fonction de l'âge, pour arriver à un taux nul au-delà de 55 ans, conformément aux observations courantes.	Idem
• Table de mortalité	TH/TF 00-02	Idem
• Age de départ à la retraite :	Nés jusqu'en 1955 : 63 ans pour les cadres et 61 ans pour les autres catégories Nés après 1955 : 65 pour les cadres et 62 ans pour les autres catégories	Idem
• Taux d'inflation	1,50 %	Idem
• Taux d'actualisation	3,20% pour les indemnités de fin de carrière et 3% pour les gratifications d'ancienneté (taux iBoxx de même maturité que la durée des engagements auxquels il se rattache)	3,65% pour les indemnités de fin de carrière et 3,45% pour les gratifications d'ancienneté
• Taux d'augmentation des salaires	3 %	3%
• Convention collectives Nationales	CCN de la chimie : industrie chimiques	Idem
• Taux de charges sociales	47 %	Idem

- Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière

Ces provisions correspondent à l'évaluation des dépenses que l'entreprise aura à effectuer envers son personnel en matière d'indemnités de fin de carrière et d'indemnités de Départ en Retraite.

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en application de la recommandation ANC n°2013-02. Novacarb a appliqué la méthode 2 de la recommandation ANC n°2013-02, à savoir la méthode conforme à la norme IAS 9 révisée (telle que publiée en juin 2011).

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode des unités de crédit projetées.

Cette évaluation actuarielle est déterminée annuellement à la date de clôture à partir de formules basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Le taux à appliquer pour actualiser l'obligation est déterminé par référence à un taux de marché à la date de la clôture basé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes. Cette hypothèse, ainsi que l'âge de départ retenu, sont conformes à l'article 16 de la loi « Fillon » du 21 août 2003 ainsi qu'aux lois de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) de 2007 et 2008 sanctionnant la mise à la retraite et l'interdisant avant l'âge de 65 ans à compter de 2010.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2023 à 3.267 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2023 se situerait entre 3.074 et 3 482 k€.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

- Provisions pour gratifications d'ancienneté

Elles représentent les engagements pris par la société envers son personnel en fonction de son ancienneté au travail ; ces engagements ne sont pas couverts, et sont provisionnés au bilan en totalité.

La charge obligatoire projetée, actualisée en fonction de l'hypothèse retenue, et qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes de la société, s'élève au 31 décembre 2023 à 1.864 k€. En faisant varier de plus ou moins 0,5 points le taux d'actualisation retenu, le montant de la provision au 31/12/2023 se situerait entre 1.773 et 1.963 k€.

- Provisions pour remise en état

NOVACARB a constaté au passif de son bilan des provisions de 3 211 k€ pour couvrir les coûts de remise en état découlant d'une obligation réglementaire ou contractuelle et de la dégradation immédiate ou progressive de certains sols utilisés dans le cadre de l'exploitation.

Les provisions à constituer au 31 décembre 2023 ont été évaluées en prenant en compte la durée d'exploitation complète estimée la plus probable, même si cette durée excède les autorisations d'exploiter en vigueur pour lesquelles il ne fait aucun doute qu'une prolongation sera obtenue en temps voulu.

La provision est constituée pour son montant actualisé (le cas échéant) à la date d'évaluation ; le taux d'actualisation utilisé, net de l'inflation, est de 2.51 %.

- Provisions pour réparations

La société a l'obligation de procéder à la révision régulière de ses wagons de transport de calcaire ; elle a donc constitué à ce titre une provision de 757 k€ au titre des prochains arrêts devant intervenir en 2024.

- Passifs environnementaux

NOVACARB procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles (dernière évaluation réalisée en 2023, via un audit externe).

Le cas échéant, elle évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de remédiation et des autres informations disponibles. Elle souscrit également auprès d'organismes extérieurs (type Coface, QBE Insurance, ...) les garanties de caution solidaires requises par la réglementation lorsque cela est nécessaire.

7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Location Terrain (convention de forage)	120	126
Contrats	90	42
Locations véhicules	132	143
Redevance Embranchement	5	39
Garanties de capacités	2 906	3 386
TOTAL	3 252	3 737

Produits constatés d'avance	A fin 2023	A fin 2022
Garantie de capacité	2 993	3 488
Divers		47
TOTAL	2 993	3 534

- Garanties de capacité

Novacarb a facturé pour le compte de deux sociétés sœurs des garanties de capacité de production d'électricité pour des années futures, ce qui constitue les produits constatés d'avance.

Ces dernières ont refacturé à Novacarb les mêmes garanties de capacité, ce qui constitue les charges constatées d'avance.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

8. Produits à recevoir, charges à payer

Charges à payer	A fin 2023	A fin 2022
Factures à recevoir d'exploitation	38 002	31 622
Factures à recevoir d'investissement	4 554	4 371
Charges Sociales	5 200	3 940
Organismes Sociaux	2 387	2 039
TVA	2 054	2 129
Autres taxes	60	84
Autres charges	258	228
Total	52 515	44 413

Produits à recevoir	A fin 2023	A fin 2022
Factures à émettre	47	29
TVA	4 701	2 882
Autres taxes	129	209
Autre produit à recevoir	1 911	2 920
TOTAL	6 788	6 041

Les dettes sociales et fiscales sont constituées pour l'essentiel des congés acquis et non encore pris par le personnel, des provisions pour participation et intéressement, ainsi que des cotisations sociales à verser au titre du mois ou du trimestre écoulés.

Les autres produits à recevoir correspondent à des produits à recevoir aux titres de mécanismes en vigueur.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'affaires

Les ventes ont évolué de la manière suivante :

	2023			2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Produits fabriqués	539	5	544	1 805	978	2 782
Produits achetés	89 271	77 344	166 615	107 315	66 787	174 102
Prestations de services	11 676	77	11 753	9 115	47	9 162
TOTAL	101 487	77 426	178 912	118 235	67 811	186 046
%	56,7%	43,3%	100,0%	63,6%	36,4%	100,0%

2. Transactions avec les parties liées

- Produits et charges d'exploitation

	2023	2022		2023	2022
Achats de matières premières	3 868	5 171	Ventes de produits	10 340	9 924
Achats de marchandises		53	Ventes de services	5 007	2 732
Achats de services	6 900	6 538	Transfert de charges		
Total des achats	10 769	11 763	Total des ventes	15 347	12 656

- Produits et charges financières

	2023	2022
Revenus des autres prêts groupe	252	188
Produits centrale de trésorerie	529	8
Total des produits financiers	781	196
Charges centrale de trésorerie	1 803	77
Intérêts des autres prêts groupe	2 117	1 849
Total des charges financières	3 920	1 926

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

3. Résultat exceptionnel

	2022	2022
Amortissement dérogatoire :		
- dotations	(1 879)	(1 696)
+ Reprises	639	930
Étalement Subvention d'investissement		680
Dons et libéralités	(4)	(5)
Dotations immo mises au rebut	(102)	(26)
Produits de cessions des éléments d'actif		2
Charges exceptionnelles	(40)	(2)
Produits exceptionnels	1 142	6
TOTAL	(244)	(112)

4. Ventilation de l'impôt

La charge d'impôt de l'exercice se répartit comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat après impôt
Résultat courant	8 190	(1 896)	6 294
Résultat exceptionnel	(244)	57	(188)
Participation des salariés	(440)	102	(338)
Crédits d'impôt, correction d'IS sur exercices antérieurs et impôt sur distributions		75	75
RESULTAT COMPTABLE	7 506	1 663	5 843

5. Situation fiscale latente

L'allègement fiscal futur résultant de produits ou provisions non immédiatement pris en compte dans le résultat fiscal, ou d'avantages fiscaux futurs constatés au 31 décembre 2023 s'analyse comme suit :

Aucune écriture d'impôt différé n'a été comptabilisée ; le produit fiscal qui en résulterait, sur la base des décalages temporaires ci-dessus et calculé au taux d'impôt en vigueur à la clôture (25,83 %), s'élèverait à :

		A fin 2023	A fin 2022
Provision pour retraite		(3 252)	(3 009)
Suramortissement		(616)	(637)
Dépréciations d'actifs		(859)	(747)
Participation des salariés		(537)	()
Contribution sociale de solidarité		(216)	(308)
Résultats latents de change		(706)	(1 876)
Étalement des subventions		849	983
TOTAL		(5 337)	(5 594)
Différé d'un an au plus	25,83%	536	728
Différé de plus d'un an	25,83%	843	716

6. Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de groupe Humens Midco.

A ce titre, suivant les conventions conclues avec celle-ci, la société prend à sa charge l'impôt et les taxes annexes dans les conditions qui auraient été les siennes en l'absence d'intégration fiscale.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret n° 2009-267 du 9 mars 2009 relatif aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée.

Les transactions indiquées dans le tableau ci-joint, bien qu'ayant été conclues à des conditions normales de marché, sont indiquées en raison de leur caractère significatif, et car elles permettent une meilleure compréhension des états financiers de la société.

Elles concernent des entreprises liées (telles que définies dans les Règles et Méthodes comptables), ainsi que l'actionnaire principal du groupe Humens.

Créances	A fin 2023	A fin 2022	Dettes	A fin 2023	A fin 2022
Prêt, avance aux filiales	5 000	5 000	Avance actionnaire		18 405
Clients	26 796	29 576	Fournisseurs	588	250
Débiteurs divers			Clients		
Avance centrale de trésorerie	26 664	2 183	Avance centrale de trésorerie	72 917	36 260
Comptes courants	61		Comptes courants	206	52
TOTAL	58 521	36 759	TOTAL	73 711	54 967

2. Identité de la société consolidante

Conformément à l'article L.233-17 du code de commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés, car ses comptes et ceux de ses filiales sont consolidés par intégration globale par :

Humens Midco
21 Quai Antoine Riboud
69 002 Lyon
Société par actions simplifiée
Siren 901643288

3. Effectif

L'effectif de la société au 31 décembre se répartit comme suit :

	2023	2022
Cadres	36	32
Agents de maîtrise	176	164
Employés / Ouvriers	119	123
TOTAL	331	319

Par ailleurs, la société fait appel ponctuellement à du personnel extérieur ; le coût de cette main d'œuvre s'élève à 1 041 k€ pour l'exercice 2023.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

4. Engagements financiers

- Locations financières

La société est engagée dans divers contrats de locations simples de véhicules automobiles, camion et engins de stockage pour des durées s'étalant jusqu'en 2025.

- Engagements d'investissements

La société a engagé à la clôture de l'exercice des dépenses d'investissement sur ses projets en cours pour un montant de 5 314 k€.

- Achats de Matières premières :

Afin de sécuriser ses prix et ses approvisionnements, la société peut sécuriser des volumes et/ou des prix d'achats sur certaines matières.

- Energie :

De la même manière qu'elle sécurise certains de ses approvisionnements en matière première, la société entre également de temps à autre dans des engagements d'achats fermes sur certains flux énergétiques. Ainsi, au 31 décembre, elle s'était engagé à acheter des volumes d'électricité et de gaz, sur la période de 2024 à 2025, à des prix figés contractuellement.

- Garantie à première demande :

Dans le cadre d'un de ses projets de transition énergétique, la société a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance une garantie à première demande dans le cadre du contrat la liant à l'exploitant futur de l'installation, qui devra rester active sur la durée du contrat d'exploitation prévu.

- Caution :

Certaines des sociétés du Groupe Humens, dont la société, sont cautions solidaires entre-elles dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement énergétique conclu avec l'un des fournisseurs du groupe.

5. Passifs environnementaux

NOVACARB procède périodiquement à l'examen de l'ensemble de ses risques environnementaux et des provisions correspondantes éventuelles.

Le cas échéant, elle évalue ces provisions au mieux de sa connaissance des lois et réglementations applicables, de la nature et de l'étendue des pollutions, des techniques de remédiation et des autres informations disponibles. Elle souscrit également auprès d'organismes extérieurs (type Coface, QBE Insurance,...) les garanties de caution solidaires requises par la réglementation lorsque cela est nécessaire.

6. Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre des accords de crédit signés par la société mère du groupe, la société a nanti certains de ses comptes bancaires ainsi que certains prêts intra-groupe en contre garantie de ces engagements.

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

7. Rémunération des Organes de directions

La société ne verse aucune rémunération sous quelque forme que ce soit à ses dirigeants.

8. Engagements reçus

La société bénéficie, dans le cadre du plan national d'allocation des quotas, d'un engagement d'attribution de quotas annuel (pour la période 2021 – 2025) à titre gratuit lui permettant de couvrir tout ou partie de ses rejets futurs.

9. Filiales et participations

Les participations de la société sont résumées dans le tableau ci-dessous (en k€) :

		Novabion Nogent L'Artaud (02)		GIE MARISOLOR Laneuveville devant Nancy (54)		Novabay Pte Ltd Singapour	
Capital social /	Autres capitaux propres	300	2 045	0	0	32 984	-33 680
Taux de détention		100%		45,65%		100%	
Valeur comptable des titres détenus: brute / nette		300	300	0	0	31 785	31 785
Prêts et avances consentis non encore remboursés		0		0		0	
Chiffre d'affaires HT	Résultat net	15 596	128	0	0	18 989	-2 053
Dividende versé		0		0		0	

(1)

(1) Le GIE Marisolor partage entre ses membres la totalité des charges et produits relatifs aux opérations effectuées pour leurs comptes ; il ne réalise donc ni chiffre d'affaire, ni résultat.

		NOVAWOOD Laneuveville devant Nancy (54)		LMPP Laneuveville devant Nancy (54)	
Capital social /	Autres capitaux propres	200	--1 098	40	21 874
Taux de détention		30%		100%	
Valeur comptable des titres détenus: brute / nette		60	60	65	65
Prêts et avances consentis non encore remboursés		3 958		5 000	
Chiffre d'affaires HT	Résultat net	14 670	-2 611	59 115	14 229
Dividende versé				0	

(les montants sont donnés en milliers d'euros)

NOVACARB
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 29 323 820 EUROS
SIEGE SOCIAL : 34, RUE GILBERT BIZE LA MADELEINE 54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY
442 993 283 RCS NANCY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 19 JUIN 2024

.../...

DEUXIEME DECISION

Affectation des résultats

L'Associée Unique, sur proposition du Président,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **5.843.112 euros** de la manière suivante :

Bénéfice 5.843.112 euros

Affecté en totalité au compte « Report à nouveau »

la somme de 5.843.112 euros

Le compte Report à nouveau qui sera ainsi porté à la somme de 42.884.994,77 euros

RAPPELLE conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois exercices précédents.

.../...

Certifié conforme

Raymond SINNAH

✓ Certified by  yousign

L'Associée Unique et Président
HUMENS MidCo
Monsieur Raymond SINNAH